

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP ENKO CAPITAL LIQUIDITE

Fonds Commun de Placement, agréé par l'AMF-UMOA sous le numéro FCP/2024-01 par décision N°AMF-UMOA/2024/046 du 28 février 2024

Société de Gestion : ENKO CAPITAL WEST AFRICA, agréé sur le marché financier régional de l'UMOA par l'AMF-UMOA sous le numéro SG/2019-01

Code ISIN : CI0000007605

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles du FCP ENKO CAPITAL LIQUIDITE sont les suivantes :

- L'objectif du Fonds est d'obtenir, sur un horizon de placement recommandé de deux (2) ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence du Fonds.

- **L'indicateur de référence du Fonds est ressorti à 3,59% en 2022**

Cet indicateur correspond au taux des titres de maturité de cinq (5) ans de la courbe des taux annuels de la Côte d'Ivoire. Le taux est publié par semaine et est disponible sur le lien :

<https://www.umoatitres.org/fr/ressources-2/courbe-des-taux/>

L'indicateur de référence est adossé à l'émetteur Côte d'Ivoire en raison de sa fréquence d'émission sur le marché monétaire où elle dispose de 24,09% des encours au 30 juin 2023..

- Ce Fonds est un OPCVM géré activement, dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du Gestionnaire de Portefeuille, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement.

L'univers d'investissement du Fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du Fonds ne dépend pas de l'indicateur. La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, les positions du Fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. De la même façon, le portefeuille peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels des pondérations de l'indicateur de référence. Aucune contrainte n'est fixée quant au niveau de ces écarts.

- Les moteurs de performance du Fonds sont principalement basés sur les titres obligataires à haut rendement.

Le Fonds est donc investi et exposé à hauteur de 70% au moins de son actif net, hors liquidité, en

- Emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne au sein de l'Union ou par placement privé ;
- Bons, obligations du Trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de l'Union ;
- Valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les Etats membres de l'Union ;
- Valeurs mobilières émises sur le marché monétaire.

Le choix des obligations est déterminé par les études financières, les réunions organisées par la Société de Gestion et les informations pertinentes d'actualité sur les émetteurs. Les critères retenus sont selon les cas, la valeur d'actif, le rendement, la croissance ou la qualité des dirigeants.

Le Fonds pourra également investir en :

- (i) **Parts ou actions d'OPCVM** : Le Fonds peut être investi et exposé à hauteur de 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM toutes catégories confondues ou en titres FCTC.
- (ii) **Actions** : L'actif net du Fonds peut être investi et exposé à hauteur de 10% maximum en actions et droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ou sur tout autre marché réglementé en

fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA.

- (iii) **Valeurs mobilières émises hors zone UMOA** : Le Fonds pourrait investir dans les autres valeurs mobilières ou instruments financiers émis en dehors de la zone UEMOA, sur un marché réglementé, dans la limite de 10% de l'actif net, sans toutefois dépasser 20% de cette limite sur un même émetteur.

La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les produits de taux se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de deux (2) ans.

Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- **Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.**
- **La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.**
- **La catégorie 1 du risque ne signifie pas un investissement sans risques.**
- **Ce Fonds est classé en catégorie 3 des risques, en raison de son exposition permanente aux obligations à hauteur d'au moins 70 % de son actif net. Les obligations ont une volatilité assez faible sur le marché.**
- **Le Fonds n'est pas garanti en capital.**

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- (i) **Risque de crédit** : le Fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser.
- (ii) **Risque de taux d'intérêt** : Lorsque la sensibilité des obligations est positive, une hausse des taux d'intérêt a un impact sur les nouvelles obligations qui offrent des coupons supérieurs à ceux offerts par les anciennes. Par conséquent, la valeur de ces

FCP ENKO CAPITAL LIQUIDITE

Fonds Commun de Placement agréé sur le marché financier régional de l'UMOA sous le numéro FCP/2024-01 par décision N°AMF-UMOA/2024/046 du 28 février 2024

Société de Gestion : ENKO CAPITAL WEST AFRICA, agréé sur le marché financier régional de l'UMOA sous le numéro SG/2019-01

Code ISIN : CI0000007605

dernières connaît une baisse lorsqu'une décision de cession est prise. L'effet inverse se produit lorsque les taux d'intérêt baissent. Il est donc possible que la valeur de la poche obligataire du portefeuille baisse ou augmente en cas de cession avant échéance de ces titres obligataires ; d'où le risque de taux d'intérêt.

(iii) **Risque de liquidité** : Le Fonds ne pourrait pas être en mesure de vendre des titres en raison d'un manque de liquidité sur le marché et se traduit par le défaut de cession des certains titres et l'incapacité du Fonds à honorer ses rachats à court terme.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais	
Frais d'entrée	1,5%
Frais de sortie	2,5% avant 12 mois* 0,0% après 12 mois
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (souscription) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (rachat). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur exercice 2022	
Frais courants	0
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	Aucun
Commission de performance	Néant

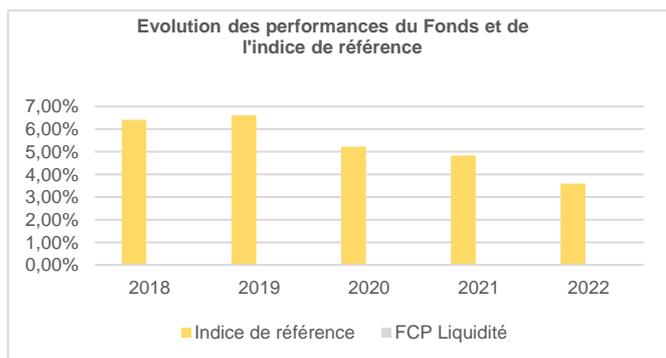
* Il s'agit de douze (12) mois d'existence active dans le Fonds

Les frais courants sont constitués de divers frais prélevés (frais de gestion, droit de garde, redevance de l'AMF-UMOA, commission sur actifs sous gestion). Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance.

Les frais et commissions acquittés servant à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, comprennent également les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais et commissions du Prospectus du Fonds, à la page 10.

Performances historiques



Le graphique, ci-dessus, ne pourrait donc pas faire apparaître les performances antérieures.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Le Fonds a été agréé le 28 février 2024 par décision N°AMF-UMOA/2024/046 sous le numéro FCP/2024-01.
- Les performances affichées sont calculées en Francs CFA.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle.

Informations pratiques

- Le Dépositaire de ce Fonds est la SGI EDC Investment Corporation (EIC).
- Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès du siège de la Société de Gestion ENKO CAPITAL WEST AFRICA, sis à Abidjan, Cocody-Riviera Golf 4, Carrefour Mel Eg Théodore, 112, Boulevard Arsène Usher Assouan, Immeuble BRANDON & MCAIN, Porte 4 - Adresse postale : 01 BPM 5760 ABIDJAN 01 Tel : +225 27 21 38 91 80 - E-mail : ecwa@enkocapital.com
- La législation fiscale de la Côte d'Ivoire, pays d'implantation du Fonds, peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de la Société ENKO CAPITAL WEST AFRICA ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles au siège de la Société. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Autres informations

- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant deux (2) ans.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues au siège de ENKO CAPITAL WEST AFRICA, tous les jours ouvrés, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de 08 heures à 17 heures GMT. Les ordres sont exécutés sur la base de la dernière valeur liquidative disponible à la date de son établissement.
- Le Fonds FCP ENKO CAPITAL LIQUIDITE est un Fonds de capitalisation.
- La fréquence de publication de la valeur liquidative du Fonds est hebdomadaire.
- La valeur liquidative est disponible dans le Bulletin Officiel de la Cote de la Bourse Régional des Valeurs Mobilières (BRVM) et au siège de ENKO CAPITAL WEST AFRICA.

Ce Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA).

ENKO CAPITAL WEST AFRICA est agréée par l'AMF-UMOA. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 novembre 2023.